

Rapport 2019 de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL)

**Synthèse du dossier « Politiques d'investissement
du bloc communal 2014-2018 »**

Dans son rapport 2019¹, l'OFGL propose un dossier sur l'investissement du bloc communal sur la période 2014-2018, reprenant notamment les analyses faites dans le numéro 7 des « Cap sur.. » publié en janvier 2019² tout en les actualisant et en les complétant.

Ce dossier comporte quatre parties :

- 1- Etat des lieux 2018, niveaux, acteurs et finalités ;
- 2- Modalités de financement des investissements depuis 2014
- 3- Le cycle électoral actuel au regard des précédents
- 4- Disparités individuelles

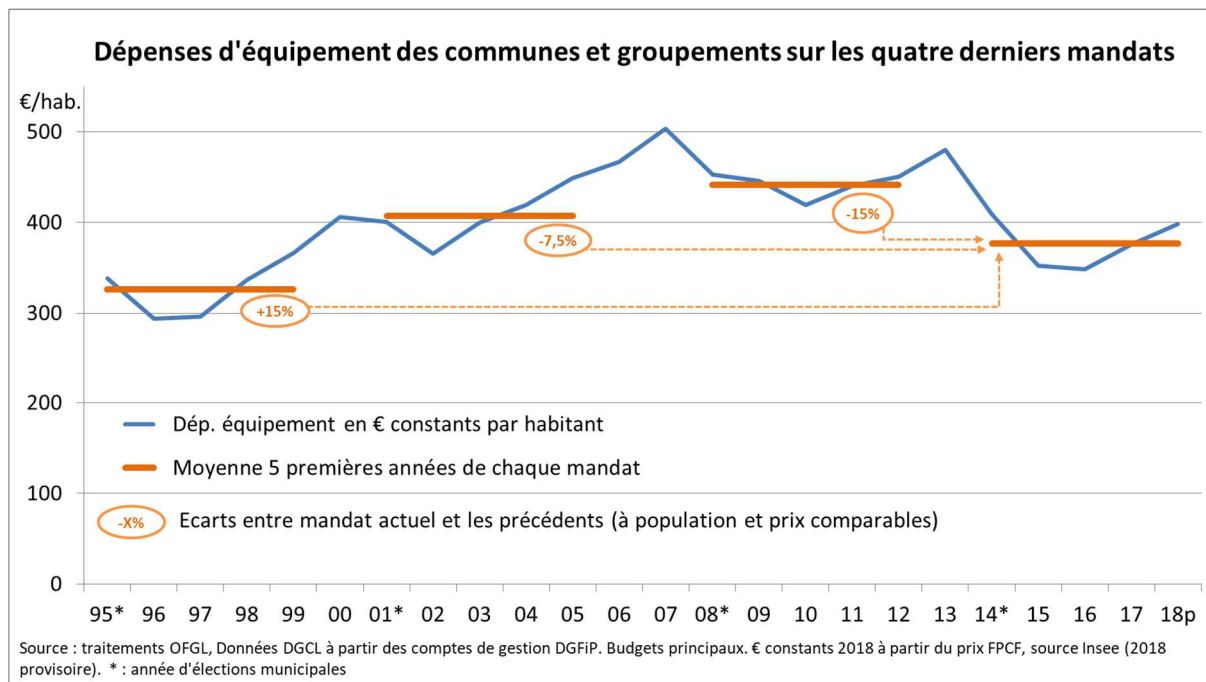
Cette synthèse propose quelques faits marquants de ce dossier :

- **Sur 2014-2018, 172 Md€ investis par les communes et groupements à fiscalité propre**, (y compris budgets annexes qui portent 18% des équipements directs).
- **Un poids grandissant des groupements à fiscalité propre** (plus du tiers des équipements directs contre 30% en 2013).
- **Des investissements du bloc communal axés sur les compétences structurantes** : voirie, aménagements, bâtiments administratifs, enseignement, culture et sport dans les budgets principaux ; eau, assainissement, transport, activités économiques en budgets annexes.
- **Des investissements majoritairement autofinancés** (épargne nette³ et recettes d'investissement hors emprunts). **Reprise, en 2018, des subventions régionales et départementales**, pour la première fois sur la mandature. Hausse des dotations d'investissement de l'État.
- A population et prix comparable, **le mandat actuel est inférieur de 15% à celui de 2008** et de 7,5% à celui de 2001 mais supérieur de 15% à celui de 1995 (cf graphique ci-dessous). Quel que soit le résultat de 2019 (**+9% affichés dans budgets primitifs**), la mandature 2014-2019 devrait se conclure par un niveau global d'investissement très modéré au regard des deux précédentes. Ce constat s'explique principalement **par les fortes baisses du début de mandat que la reprise de fin de cycle, décalée d'un an et d'ampleur « classique », ne parvient pas à compenser.**
- **Des disparités fortes de niveaux d'investissement entre communes** qui s'expliquent pour partie par des disparités en matière de réalisations passées, des écarts de situations financières et des écarts de richesse. L'année 2018 est marquée par des reprises sensibles d'investissement dans une majorité de communes qui avaient, sur 2014-2017, peu investi mais amélioré leur situation financière.

¹ Rapport complet disponible sur <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/rapport-lobservatoire-des-finances-et-gestion-publique-locales>

² Cap sur n°7 disponible sur <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/collection-cap-sur-lofgl>

³ Épargne nette = autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement = recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement – remboursements de la dette.



Pour en savoir plus : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/rapport-lobservatoire-des-finances-et-gestion-publique-locales>

OFGL

- Site Internet : www.collectivites-locales.gouv.fr/ofgl
- Application Web « Cap sur la data de l'investissement » : www.ofgl-capsur.fr
- LinkedIn@ : www.linkedin.com/company/ofgl
- Courriel : contact@ofgl.fr
- Adresse : OFGL – 120 rue de Bercy – Bât. Necker T 733 – 75572 Paris Cedex 12